

*En poursuivant votre navigation sans modifier vos paramètres de cookies, vous acceptez l'utilisation des cookies à des fins de mesures statistiques du parcours utilisateurs.
Pour gérer et modifier ces paramètres, cliquez ici*[Fermer](#)

[Publicité]



Discours publics

Les discours dans l'actualité

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les centres d'accueil et d'orientation et les demandeurs d'asile, à Tours le 24 septembre 2016.

Personnalité, fonction : HOLLANDE François.

FRANCE. Président de la République

Circonstances : Visite du Centre d'accueil et d'orientation de Tours (Indre-et-Loire), le 24 septembre 2016

ti :

Je viens de visiter le Centre d'accueil et d'orientation de Tours, avec le ministre de l'Intérieur, la ministre de la Santé et la ministre du Logement. Il existe à peu près 170 centres comparables à celui-ci en France.

Qu'est-ce que c'est qu'un Centre d'accueil et d'orientation ? Ce sont des demandeurs d'asile, ceux qui ont pour la plupart franchi des étapes très difficiles pour arriver jusqu'ici, qui ont fui des pays en guerre, qui sont arrivés en France et vont faire la demande pour avoir le droit d'asile.

Pour beaucoup de ceux-là, ils se sont orientés vers Calais, et ont été accueillis dans des conditions extrêmement difficiles, avec ce que l'on sait des campements, de la lande de Calais. Il était donc très important que nous puissions, pour ceux-là, ceux qui relèvent du droit d'asile, proposer une solution pour qu'ils ne soient pas dans ces conditions, qui ne sont pas dignes, et qui ne sont pas non plus acceptables pour la population de Calais où j'irai lundi.

Nous faisons en sorte d'accueillir humainement, dignement, des personnes qui vont faire leur demande de droit d'asile. Celles et ceux qui pourront faire valoir ce droit seront donc dans une démarche d'intégration. Celles et ceux qui ne pourront pas faire valoir ce droit, parce que relevant d'autres conditions, seront raccompagnés ; c'est la règle, et ils la connaissent parfaitement.

Un Centre d'accueil et d'orientation, c'est donc une façon de mettre des personnes dans des conditions de confort minimal, et bien supérieur à ce que peut être un campement, chacun peut le constater. J'ai discuté avec ces réfugiés, ils m'ont tous dit que c'était bien préférable, ce n'était même pas d'ailleurs comparable avec ce qu'ils avaient pu vivre à Calais, dans cette lande, dans ce camp.

Notre volonté, c'est de démanteler Calais entièrement, et de pouvoir avoir ces Centres d'accueil et d'orientation répartis sur l'ensemble du territoire : petites unités, 40 à 50 personnes, pour un temps limité, 3 à 4 mois. Avec bien sûr la volonté des élus, en pleine concertation avec eux, et le rôle des associations. Je veux souligner ce qui se passe ici dans ce Centre, avec une implication très forte des associations, qui permettent de faire les démarches administratives, et également de faire apprendre le français. Il y a là des interventions qui sont faites par des bénévoles le plus souvent, qui sont admirables, et puis aussi par des professionnels, certains venant du service civique.

Donc c'est une France qui est capable d'être digne, d'être humaine, et en même temps, d'être responsable, parce que nous avons des règles claires. Il y a à peu près 80.000 demandeurs d'asile, et ces demandeurs d'asile doivent avoir des formalités qui permettront à eux, à leurs familles, d'être ici intégrés. Et puis il y a des migrants qui ne relèvent pas de cette procédure, et qui sont raccompagnés - certains sont d'ores et déjà raccompagnés.

Alors le démantèlement de Calais, oui, pour des raisons humaines, pour des raisons de responsabilité. Il ne peut pas y avoir en France de camps. Et donc, ceux qui sont demandeurs d'asile à Calais seront répartis dans ces structures. Nous avons donc dégagé 9.000 places pour y parvenir. Au cours des prochaines semaines, ce sera fait.

J'ai confiance dans mon pays. Je sais ce qu'il est capable de faire. Nous avons un nombre limité de demandeurs d'asile : 80.000. Est-ce que j'ai besoin de faire des comparaisons avec d'autres pays ? 1 million en Allemagne. Nous avons un contrôle des frontières qui fait que nous avons une maîtrise aujourd'hui. Il y a eu 40.000 réadmissions, c'est-à-dire des raccompagnements en définitive, et il y a encore des procédures qui sont en cours.

Nous contrôlons nos frontières, et en même temps, nous devons répondre à cette présence de demandeurs d'asile en nombre limité, mais qui ne peuvent pas rester dans des camps. La France, ce n'est pas une France où on trouvera des campements. Cela a été depuis trop longtemps une solution de facilité, qui d'ailleurs a été engagée il y a bien des années, avec aussi une négociation d'accords qui aujourd'hui sont remis en cause mais qui ont été signés par les mêmes qui aujourd'hui voudraient les contester.

Il y a des règles qui doivent être respectées, mais on ne démantèle pas un camp sans qu'il y ait des solutions. Sinon, c'est l'irresponsabilité. C'est faire que partout se diffusent, se répandent des cohortes de réfugiés qui s'installeraient n'importe où et n'importe comment. Ce n'est pas la politique de la France, et cela ne sera jamais la politique de la France. Parce que la France c'est l'humanité, la dignité et la responsabilité. La responsabilité vaut également pour les personnes qui sont ici, venant de loin, et qui peuvent demander l'asile s'ils y ont droit, et s'ils n'y ont pas droit, doivent être raccompagnés de là où elles viennent.

Voilà le sens de ma visite. J'ai vu des gens ici qui m'ont dit ce qu'ils avaient vécu à Calais, et ce qu'ils avaient ici. J'ai vu aussi des personnels d'un dévouement exceptionnel. J'ai vu de l'humanité. Mais l'humanité, c'est aussi ce que la France peut faire, en y mettant les moyens, mais en y mettant des règles. La France c'est un pays de droits et un pays de règles. Et c'est comme cela que l'on peut répondre aux valeurs qui sont les nôtres, tout en étant extrêmement fermes par rapport au contrôle de l'immigration. C'est la politique de la France.

Merci.

 Tous les récents [<http://www.vie-publique.fr/discours/discours-recents/>]

Direction de l'information légale et administrative Copyright 2015 - Tous droits réservés